

Extrait du Registre des délibérations du 9 avril 2021

Une autre vie s'invente ici

Date de publication : 13 avril 2021	Nombre de délégués en exercice : 122
Date de convocation : 1 ^{er} avril 2021	Nombre de délégués présents ou <i>représentés</i> : 77 (554 voix) Votes : Pour : 553 voix - Contre : - Abstention : 1 voix

Le 9 avril 2021, le comité syndical du Syndicat mixte du Parc naturel régional du Marais poitevin, légalement convoqués, s'est réuni à Damvix (85) sous la présidence de Pierre-Guy PERRIER.

Etaient présents, en visioconférence ou représentés :

AU TITRE DES COMMUNES DE CHARENTE-MARITIME : Anais : Laëtitia REMETTER ; Andilly : Caroline SOULIE ; Charron : Laura MILLET ; Courçon : Florence GUIBERTEAU ; Cram Chaban : Caroline QUEMERAIS ; Ferrières : Jenny MORTAGNE ; La Grève sur Mignon : Stéphane COUTTIER ; Le Gué d'Alléré : Marie-Odile ROUX ; Longèves : Bruno FERRET ; Marans : Romuald QUIRION ; Nuaillé d'Aunis : Magali VINCENT ; La Ronde : Jean-Pierre SERVANT ; Saint Cyr du Doret : Cyril CHAUVIN ; Saint Jean de Liversay : Sylvie VIVIER ; Saint Sauveur d'Aunis : Loïc MOREAU ; Villedoux : Daniel BOURSIER

AU TITRE DES COMMUNES DES DEUX-SEVRES : Arçais : Philippe LEYSSENE ; Le Bourdet : Clément COHEN ; Coulon : Anne-Sophie GUICHET ; Epannes : Isabelle GAUTIER ; Magné : Catherine TROMAS ; Niort : Thibault HEBRARD ; Prin Deyrançon : Olivier D'ARAUJO et Anne CLERE ; Saint Hilaire la Palud : François BONNET ; Saint Symphorien : David ROUGER ; Sansais : Arnaud VIGER ; Vallans : Olivier CAILLE ; Le Vanneau-Irleau : Bruno CARDINAUD et Mickaël BAUDRY

AU TITRE DES COMMUNES DE VENDEE : Auchay-sur-Vendée : Michel HERAUD ; Benet : Georges MERCIER et Sylvie GRIFFON ; La Bretonnière la Claye : Jean-Pierre PELLENEC ; La Couture : Cédrine ALVEZ DA CRUZ ; Damvix : Yannick MOREAU ; Doix-lès-Fontaines : Benoît BERLAND ; La Faute-sur-Mer : Laurent HUGER ; Le Gué de Velluire : Alexandre OLONDE ; L'Île d'Elle : Fabien BILLARD ; Lairoux : Pierre CHABOT ; Le Langon : Jacqueline ARRESTAYS ; Liez : Rodolphe BLONDELLE ; Maillé : Patricia LUCAS et Cédric GESTRAUD ; Maillezais : Mélanie LIMOGES ; Mareuil sur Lay Dissais : Thierry COUILLAUD ; Moreilles : Marie-Jeanne BARRAUD ; Puyravault : Claude CHAUSSADAS ; Rives d'Autise : Florent BAUDON ; Saint Denis du Payré : Gaëlle FLEURY ; Saint Michel en l'Herm : Jackie RENAUD ; Sainte Radegonde des Noyers : Paul BOURNEL ; Saint Vincent sur Graon : Jannick RABILLE ; La Taillée : Florence TROTTIN et Judicael LAMY ; La Tranche sur Mer : Pierre-Jacques CARLES et Christian NOLLEAU ; Triaize : Didier JOUSSEAUME ; Vix : Marie-Aurore DUPONT-MALOINE ; Vouillé-les-Marais : Laëtitia DAVID

AU TITRE DES EPCI : Communauté d'Agglomération du Niortais : Anne-Sophie GUICHET ; Communauté d'Agglomération de La Rochelle : Marc MAIGNE ; Communauté de Communes Aunis Atlantique : Jean-Pierre SERVANT ; Communauté de Communes Aunis Sud : Laëtitia REMETTER ; Communauté de Communes Sud Vendée Littoral : David MARCHEGAY ; Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise : Gilles BOUTEILLER

AU TITRE DES CHAMBRES D'AGRICULTURE : Deux-Sèvres : Jean-Marc RENAUDEAU, Charente-Maritime : Pascal CHIASSON, Vendée : Joël LIMOUZIN

AU TITRE DU CONSEIL REGIONAL NOUVELLE-AQUITAINE : Benoît BITEAU, Pascal DUFORESTEL, Véronique LAPREE, Jean-Romée CHARBONNEAU

AU TITRE DU CONSEIL REGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE : Pierre-Guy PERRIER, Lydie BERNARD

AU TITRE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA CHARENTE-MARITIME : Catherine DESPREZ, Stéphane VILLAIN

AU TITRE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES DEUX-SEVRES : Séverine VACHON

AU TITRE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA VENDEE : François BON, Marie-Josèphe CHATEVAIRE, Arnaud CHARPENTIER, Anne-Marie COULON

Affectation du Résultat de l'Exercice 2020

Budget principal



Parc naturel régional du Marais poitevin • 2, rue de l'église • 79510 Coulon • Tél. 05 49 35 15 20
correspondance@parc-marais-poitevin.fr • www.parc-marais-poitevin.fr

Aubrac, Alpilles, Ardennes, Armorique, Avesnois, Ballons des Vosges, Baronnie Provençales, Boucles de la Seine Normande, Brenne, Brière, Camargue, Capser, Marais d'Opale, Causses du Quercy, Chartreuse, Corse, Forêt d'Orient, Gâtinais français, Golfe du Morbihan, Grands Causses, Guyane, Haut-Jura, Haut-Languedoc, Haute-Vallée de Chevreuse, Landes de Gascogne, Livradois-Forez, Loire-Anjou-Touraine, Lorraine, Luberon, Marais du Cotentin et du Bessin, Marais Poitevin, Martinique, Massif des Bauges, Médoc, Millevaches en Limousin, Montagne de Reims, Monts d'Ardeche, Morvan, Narbonnaise en Méditerranée, Normandie-Maine, Oise - Pays de France, Perche, Périgord Limousin, Pilat, Préalpes d'Azur, Pyrénées Ariégoises, Pyrénées Catalanes, Queyras, Sainte-Baume, Scarpe-Escal, Vercors, Verdon, Vexin Français, Volcans d'Auvergne, Vosges du Nord.

Affectation du Résultat de l'Exercice 2020 Budget principal

Contexte

Vu la loi n° 2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et le décret n° 2021-296 du 19 mars 2021 modifiant le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Considérant les éléments du compte administratif 2020 du budget principal qui font apparaître un excédent de fonctionnement de clôture de 56 004,98 € et un excédent d'investissement de clôture de 164 391,69 €.

Il est proposé d'affecter :

- Au chapitre 002 en recettes de fonctionnement, l'excédent pour 56 004,98 €
- Au chapitre 001 en recettes d'investissement, l'excédent de clôture pour 164 391,69 €.

Après en avoir débattu, le comité syndical :

Décide

- de reporter le solde d'exécution de la section de fonctionnement de 56 000,98 € en recettes et de l'inscrire au budget supplémentaire 2021 sur la ligne budgétaire 002,
- d'inscrire en recettes au budget supplémentaire 2021, le solde d'exécution de la section d'investissement de 164 391,69 € sur la ligne 001

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Le Président,

Pierre-Guy PERRIER

Signé électroniquement par : Pierre-Guy Perrier
Date de signature : 13/04/2021
Qualité : Président

